

**Fiche technique relative au projet portant sur
« l'élaboration du Schéma Directeur de la
Déconcentration du Ministère de la Culture» du
Ministère de la Culture.**



1 Identification du projet

Domaine du projet	Réorganisation et allègement des structures administratives		Type du projet	Sectoriel	
Intitulé du projet	L'élaboration du Schéma Directeur de la Déconcentration du Ministère de la Culture				
Année de sélection	2007	Année de financement	2008	Année de réalisation	2009
Coût global du projet	768 000,00	Part de département	618 000,00 dhs	Part de FOMAP	150 000,00 dhs

2 Identification de département

Ministère	Ministère de la Culture	
Département	Ministère de la Culture	
Niveau	<input checked="" type="radio"/> Concentré	<input type="radio"/> Déconcentré
Direction		

3 Contenu du projet

Description du projet	<p>Le projet consiste en l'élaboration de trois scénarios pour la conception et la mise en œuvre du schéma directeur de la déconcentration administrative du département de la Culture.</p> <p>Les schémas doivent comprendre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les attributions à transférer aux services déconcentrés; - Les décisions administratives individuelles devant continuer à relever des compétences des administrations centrales; - Les données opérationnelles et les moyens dont disposent le secteur concerné ainsi que les mesures et les délais de réalisation des dits schémas.
------------------------------	---

Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la déconcentration administrative en mettant en place un service public proche du citoyen capable de répondre efficacement à ses attentes; - Alléger les services centraux du poids de la gestion en conférant des responsabilités effectives aux gestionnaires locaux; - Réduire les surcoûts générés par le retard dans l'exécution du budget en permettant un meilleur suivi des projets mis en œuvre au niveau territorial 												
Etapes de réalisation du projet	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="430 422 477 467">N°</th><th data-bbox="477 422 1224 467">Nom de la phase</th><th data-bbox="1224 422 1465 467">Durée de la phase</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="430 467 477 534">1</td><td data-bbox="477 467 1224 534">Elaboration d'un rapport d'établissement</td><td data-bbox="1224 467 1465 534">Quinze jours.</td></tr> <tr> <td data-bbox="430 534 477 601">2</td><td data-bbox="477 534 1224 601">Diagnostic</td><td data-bbox="1224 534 1465 601">Soixante jours.</td></tr> <tr> <td data-bbox="430 601 477 682">3</td><td data-bbox="477 601 1224 682">Elaboration des 04 volumes du schéma directeur de la déconcentration administrative du département de la Culture</td><td data-bbox="1224 601 1465 682">Cent cinq jours.</td></tr> </tbody> </table>	N°	Nom de la phase	Durée de la phase	1	Elaboration d'un rapport d'établissement	Quinze jours.	2	Diagnostic	Soixante jours.	3	Elaboration des 04 volumes du schéma directeur de la déconcentration administrative du département de la Culture	Cent cinq jours.
N°	Nom de la phase	Durée de la phase											
1	Elaboration d'un rapport d'établissement	Quinze jours.											
2	Diagnostic	Soixante jours.											
3	Elaboration des 04 volumes du schéma directeur de la déconcentration administrative du département de la Culture	Cent cinq jours.											
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la modernisation de l'administration pour lui permettre de faire face aux contraintes et aux défis tant internes qu'externes ; - Décharger l'administration centrale des tâches de pure gestion pour lui permettre de se consacrer à ses missions essentielles, et en même temps responsabiliser l'échelon local en lui permettant d'assumer pleinement ses fonctions de manager au niveau territorial ; - Rationaliser les procédures de prise de décision ; - Résorber le retard de la déconcentration par rapport à la décentralisation. 												
Coordonnées de contact	<p>Inspection Générale Tél : 0662 72 16 20 0537 67 32 60</p>												